

# Trame bleue et SAGE

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

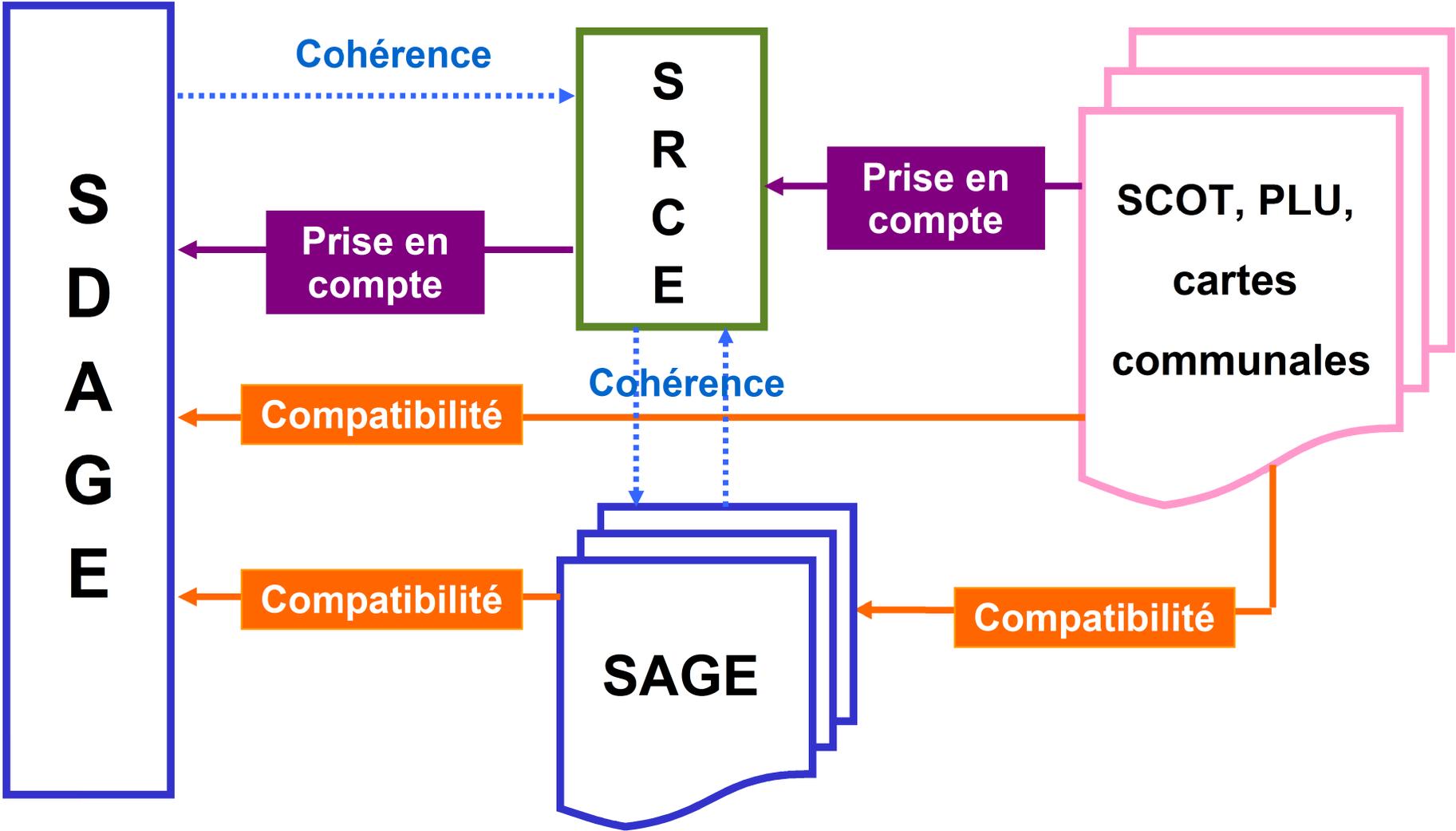
Présent  
pour  
l'avenir



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Languedoc Roussillon

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Liens SDAGE / SRCE / SAGE / SCOT, PLU



# Explicitation du lien SAGE / trame bleue

= lien de cohérence

En application du SRCE (2013) :

- Le SAGE précise les éléments pré-identifiés dans la trame bleue

*Exemples :*

- enveloppe retenue pour les cours d'eau : lit majeur sauf si étude espace de mobilité réalisée (Gardons)

- inventaires ZH

- Le SAGE participe à la déclinaison du SRCE

=> stratégies de préservation/restauration de la continuité écologique

Dans la perspective de la révision du SRCE :

En retour, trame bleue actualisée (révision du SRCE) grâce aux éléments de connaissances et de stratégie développés via le SAGE

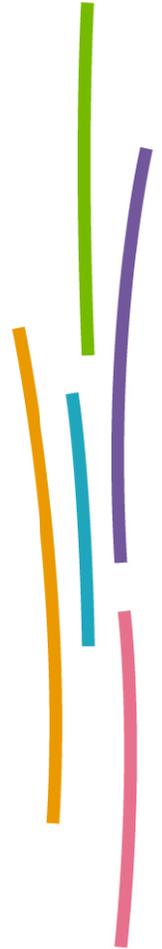
# Contenu des SAGE relatif à la trame bleue

État initial

Diagnostic

PAGD

Règlement



# État initial

## 1/ Chantiers réglementaires ou Grenelle

- Cours d'eau classés (loi 1919 et L. 432-6 ou L. 214-17)
- Obstacles à la continuité (OP Anguille, Alose, « Grenelle »)
- Cours d'eau et ZH éligibles à la trame bleue

## 2/ Connaissances ciblées relatives à la continuité écologique

- Espaces de mobilité, transport solide, opérations de renaturation **physique**,
- Inventaires des ZH, des frayères,
- Plans de gestion des cours d'eau (**ripisylves, atterrissements, espèces invasives**) ...

## 3/ Liens avec les autres enjeux

- Usages associés : irrigation, hydroélectricité, AEP, pêche, tourisme ...
- Autres enjeux environnementaux : biodiversité, paysages
- Rôle ouvrages : protection contre inondations, stabilisation lit mineur, piégeage sédiments pollués ...

# Diagnostic

- État des connaissances ?
- Enjeux de préservation de la continuité écologique des cours d'eau à fort enjeu patrimonial et qui jouent un rôle stratégique dans la continuité biologique et/ou le transit sédimentaire
- Enjeux de restauration de la continuité au regard :
  - > Franchissabilité et transit sédimentaire
  - > Classements : obligations réglementaires => délais
  - > Pérennité de la satisfaction des usages
  - > Rôle ouvrages et autres enjeux environnementaux
- Projets de réfection de seuils ? Lien avec objectifs de restauration de la continuité ?
- Quels besoins d'action collective pour mise en cohérence actions de restauration ?
- Besoins de communication, sensibilisation ?

# PAGD

1/ Préservation des cours d'eau à fort enjeu patrimonial  
+ Accompagnement de la réfection des ouvrages existants

2/ Restauration de la continuité écologique

# PAGD

## 1/ Préservation des cours d'eau à fort enjeu patrimonial

### + Accompagnement de la réfection des ouvrages existants :

#### > Prévenir incidences projets création / réfection

- Explicitation obligations réglementation
- Affirmation logique éviter / réduire / compenser
- Établir motifs recevables pour création nouvel obstacle
- Conditions à satisfaire pour nouvel ouvrage ou réfection

#### > Encadrer les IOTA potentiellement impactants

- Objectifs de préservation espace de mobilité,
- Suivi des effets cumulés,
- Élaboration d'une stratégie mesures compensatoires
- Intégrer opérations entretien/restauration cours d'eau au sein de programmes pluri-annuels prenant en compte période migration piscicole, lutte contre espèces invasives, objectifs gestion transport solide ...

## 2/ Restaurer la continuité écologique

### > **Élaborer une stratégie de restauration de la continuité écologique**

- Planifier l'acquisition des connaissances nécessaires à cette stratégie

- Sur la base de ces connaissances :

1/ Définir espèces piscicoles cibles + secteurs où transit perturbé

2/ Fixer des critères de priorisation / Planifier les interventions

**en fonction des enjeux de continuité, des obligations réglementaires,  
en veillant à la pérennité de la satisfaction des usages,  
en tenant compte des rôles des ouvrages, des autres enjeux  
environnementaux**

3/ Encadrer les projets de restauration :

**1/ Effacement, 2/ Arasement partiel, 3/ Dispositif franchissement**

**Préconisations sur options aménagement / dispositifs suivi**

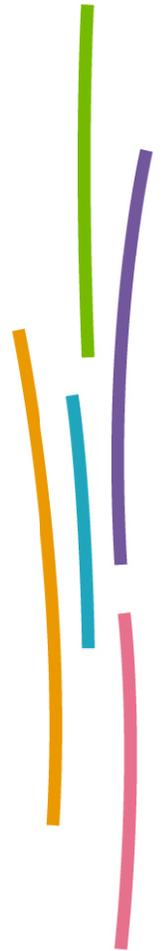


# PAGD

- Encourager programmes d'action pluri-annuels, opérations collectives, approches intégrées
- Proposer une liste 2 et/ou trame bleue « long terme »

## **> Mobiliser moyens nécessaires à mise en œuvre stratégie**

- **Pilotage**
- **Animation / Concertation**
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage**
- **Sensibilisation / Communication**



# Règlement

> **Obligation d'ouverture périodique de certains ouvrages hydrauliques**

> **Prescriptions techniques particulières IOTA**

*Exemples : 3.1.1.0. : installations, ouvrages, remblais et épis dans le lit mineur d'un cours d'eau*

*3.1.2.0. : IOTA conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau*

*3.1.4.0. : consolidation ou protection des berges*

*3.2.1.0. : entretien de cours d'eau ou de canaux*

*3.2.6.0. : digues*

*[...]*

# La trame bleue du Languedoc-Roussillon

---

*Merci de votre attention.*

